

Développer sa marque employeur grâce à ses collaborateurs

 Durée 3.5 heures 0.5 jour	 Prérequis Aucun	 Public concerné Tout public
 Qualification Intervenant (e)(s) Formateur en communication sur les réseaux sociaux	 Moyens pédagogiques • Exercices pédagogiques • Etude de cas • Mise en pratique • Questions / Réponses • Co-construction / Finalisation de la charte de communication Réseaux Sociaux	 Effectif maximum 10 personnes
		 Modalités d'évaluations Quiz d'évaluation des connaissances

Objectifs

- Connaître le cadre légal de la libre expression sur les réseaux sociaux
- Comprendre les impacts de cette communication sur un temps long (plusieurs années)
- Comprendre le cadre d'expression défini par l'entreprise (Charte d'utilisation)
- Communiquer de façon sécurisée sur les réseaux sociaux

Programme

Les réseaux sociaux aujourd'hui (30 min)

- Historique et positionnement de chaque appli
- Leur importance et leur poids réel sur l'opinion
- Les dérives constatées

L'expression individuelle responsable sur les réseaux sociaux (1h30)

- Liberté individuelle et cadre juridique
- Cas pratiques
- Les bonnes pratiques d'une communication sécurisée

La communication professionnelle sur les réseaux sociaux (1h30)

- Cadre légal strict : le bon vouloir du collaborateur (Une entreprise n'a pas à demander d'actions sur une appli hors de sphère professionnelle.)
- Cas pratique (en lien avec la charte de l'entreprise *)
- Présentation de la charte de l'entreprise *

* Mise à disposition/co-construction si charte non-disponible

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations



Développer sa marque employeur grâce à ses collaborateurs